

UCO – Laval
Lycée Haute Follis enseignement supérieur
25, rue du Mans.53000 LAVAL

Engagement de responsabilité pour l'organisation d'une soirée étudiante dans le kiosque

Les établissements UCO Laval, et Lycée Haute Follis mettent à disposition le local kiosque pour une soirée amicale organisée sous la responsabilité des deux étudiants signataires de cet engagement qui s'engagent à respecter les règles suivantes :

- La soirée aura lieu à la date du
- La soirée est ouverte **exclusivement** aux étudiants du ou des groupes suivants dont ils font partie et qui ne représentent pas plus de 50 étudiants environ au total :
- Une personne responsable de l'établissement parraine la soirée Elle se présentera sur le site et restera joignable durant toute la soirée. Nom du parrain :
- L'installation dans le kiosque débute après 18h30 (exceptionnellement les étudiants signataires pourront circuler avec leurs véhicules sur le site pour l'apport de matériel). Les locaux doivent être libérés au plus tard à 2h du matin après avoir été correctement nettoyés (du matériel de ménage sera mis à disposition dans le kiosque).
- Les étudiants s'engagent à faire respecter le code du travail concernant l'usage de l'alcool. Pour rappel : La présence de personnes en état d'ébriété ou sous l'emprise de drogue est interdite. La présence et la consommation d'alcool de classe 4 (alcools distillés) est interdite. Les étudiants signataires s'engagent donc à exclure toute personne ne se conformant pas à ces règles et à faire appel au parrain en cas de besoin. De plus il sera proposé au cours de la soirée une quantité de boissons non alcoolisées au moins égale en volume à celle des boissons alcoolisées.
- Les étudiants responsables veillent à faire respecter le règlement intérieur en vigueur sur le campus notamment concernant l'accessibilité des lieux et la consommation de tabac.
- Les étudiants veillent à ce qu'il n'y ait aucune nuisance sonore pour les le voisinage à partir de 22h30 :
 - o La musique est diffusée uniquement dans le kiosque
 - o fermeture des fenêtres et portes du kiosque donnant sur l'extérieur et le hall. Blocage par une table du passage direct vers l'extérieur.
 - o passages exclusivement par le Hall
 - o respect du calme à l'extérieur (pas de cris)
 - o apporter un cendrier ou deux à proximité du kiosque pour que les fumeurs restent cantonnés près du kiosque

Nom , prénom, groupe de formation , signature et mention "lu et approuvé "des deux étudiants responsables de la soirée :

.....
.....
.....

Pour accord signature de la coordinatrice du campus et du chef d'établissement concerné.

Signature du responsable parrain de la soirée :

A Laval, le :